

Présentation de l'Ensemble Consolidé

L'Ensemble consolidé est constitué, outre l'entité consolidante SODECI, de GS2E, et SGA2E.

GS2E

Son domaine de prestation concerne l'externalisation des missions de Contrôle (Audit d'Exploitation) et l'externalisation et la mutualisation des services communs. GS2E est détenu par CIE (67 %) et SODECI (33 %). Toutefois, SODECI y exerce un contrôle conjoint avec CIE. GS2E constitue une activité commune aux termes des normes comptables internationales IFRS. La méthode de consolidation consiste à comptabiliser les actifs, passifs, produits et charges qui reviennent à SODECI dans les états financiers consolidés.

SGA2E

Elle a pour mission la gestion des fonds communs de placement des agents SODECI et CIE. Elle était détenue à 17 % par SODECI, 17 % par CIE et 66 % par les agents. Pour tenir compte des exigences de l'autorité du marché financier, une recapitalisation a été effectuée en 2022. L'actionnariat est à présent reparti à hauteur de 60% pour CIE et 40% pour SODECI. La participation de SODECI est comptabilisée suivant la méthode de la mise en équivalence.

Faits marquants de l'exercice 2022

GS2E

- Intensification de la lutte contre la fraude en 2022 qui ont permis d'obtenir +0,3 point du ratio de distribution d'eau et une marge nette de 370 MFCFA ;
- Hausse des coûts d'exploitation du fait des charges transférées non prévues à l'actu 2 2022 ;
- Continuité des actions de sécurisation du système d'informations.

SGA2E

- Modification de l'objet social en vue de préciser que SGA2E pourra gérer toutes sortes d'OPCVM et extension de la gestion aux FCPE et/ou aux OPC à risque ;
- Par une opération de modification du capital social en juillet 2022, la CIE et la SODECI ont racheté les parts détenues par SFSP et SFDSP à hauteur respectivement de 2 150 et de 1 150 parts. Le capital de SGA2E (50 000 000 de FCFA) est ainsi reparti entre la CIE (60%) et la SODECI (40%) ;
- En octobre 2022, une augmentation de capital par apport en numéraire et par incorporation des réserves a été effectuée pour porter le capital à 260 millions de FCFA. Les pourcentages de détention restent inchangés.